Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID: 089-218904183-20231005-DL23_167-DE



affiché le 05/10/23

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TONNERRE

N° 2023 / 167

Nombre de conseillers :

En exercice: 27

Présents: 19

Exprimés: 23

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 28 septembre 2023.

Étaient présents: Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Gaëlle BENOIT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAILICHE, Jocelyne PION, Jean-François FICHOT, Guy ROY, Dominique AGUILAR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR.

<u>Absents représentés</u> : Jeanine CALCIO GAUDINO, Bernard CLEMENT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Lucas MANUEL.

<u>Absents</u>: Nabil HAMAM, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Silvia LARRANDART.

Secrétaire de séance : Christian ROBERT.

Nomenclature @CTES: Institution et vie politique / Désignation de représentants

ADMINISTRATION GENERALE DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE SYNDICATS, COMITES, ETABLISSEMENT, OU ASSOCIATIONS OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT (OAH)

- Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la lettre de démission de M. Bernard CLEMENT au poste d'adjoint, dont l'acceptation a été formulée par M. le Préfet de l'Yonne le 13 juin 2023 et réceptionnée le 16 juin 2023 par M. CLEMENT;
- Vu l'arrêté municipal n°AP21-121 relatif à la délégation de fonctions attribuée à M.
 Michel DROUVILLE;
- Considérant la nécessité de remplacer M. Bernard CLEMENT en tant que représentant de la Commune auprès de l'Office Auxerrois de l'Habitat ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

Pour : 23 Contre : 0

Abstention : 0

AA AA'ahal BBOIDUILE waaa'aaataat thala'aa da la cilla da Taraaraa aa aa a

De désigner M. Michel DROUVILLE représentant titulaire de la ville de Tonnerre auprès de l'OAH.

Pour extrait conforme, Cédric CLECH Maire de Tonnerre